



Connecting Emotional Intelligence

02/23

La VAE

Si vous étiez porteur d'un handicap et que nous devrions en être informés afin d'adapter notre contenu et notre démarche nous vous en serons Infiniment Reconnaissants de nous le faire savoir.

L'accompagnement VAE se déroule avec le consultant accompagnateur, pour une durée de 24 heures, jusqu'à la veille de la validation.

100% de Réussite à l'Examen et 100% de Satisfaction de l'Accompagnement

Pré-requis : avoir de l'expérience dans le domaine postulé, à voir en fonction du Diplôme visé, l'admission se fait suite à la passation d'un questionnaire et d'un entretien qui visent simplement à vérifier votre Projet.

Objectifs : faire un point de valorisation de son Parcours Professionnel, apprendre à formaliser et à présenter ses Compétences, obtenir sa Certification, son Diplôme

Méthodes de travail mobilisées : en présentiel ou en distanciel par visio, utilisation possible de Ressources (Référentiels de Compétences, Référentiels Diplômes, Fiches Métiers), tableau de suivi des Séances, Accompagnement individualisé de chaque Bénéficiaire par un seul intervenant, entretiens d'écoute et de Coaching ;

Suivi du déroulement de la VAE : complétude des Livrets, et présentation à l'oral

Durée : durée minimum de 24h pouvant être étendue en fonction des Besoins du Bénéficiaire

Modalités et délai d'accès : réponse sous 72h, les dates des rdvs sont convenues d'un accord commun, afin que nous puissions répondre au mieux à vos attentes, un 1er rendez-vous gratuit vous sera proposé suite au questionnaire passé. Merci de nous contacter par mail ou par téléphone. L'Accompagnement pourra débuter 15 jours après notre contractualisation

Contraintes et exigences de la démarche : la démarche VAE demande une implication du Candidat pour la formalisation de son expérience en Compétences, elle



Connecting Emotional Intelligence

02/23

peut se dérouler sur plusieurs mois, et sollicite un travail personnel régulier dans le rédactionnel

Modalités d'instruction et de faisabilité : avoir au moins 1 an d'expérience dans le champ visé de la Certification, intégrer sa démarche de VAE dans un projet professionnel global, se positionner dans le choix du Diplôme et du Certificateur

Nous étudions chaque demande dans sa faisabilité avant de nous engager, et nous vous conseillons dans votre démarche.

Modalités de Financement : sur fonds propres ou par le CPF, ou par votre Entreprise en tant que Salarié

Tarifs : Diplôme niveau 5: 1600 euros TTC, Diplôme niveau 4: 1800 euros TTC, Diplôme niveau 3: 2000 euros TTC, Diplômes 1 et 2: 2400 euros TTC

Programmes sur demande : nos programmes sont réajustés dans le sur-mesure à vos Besoins.

Programme Livret 1

Accueil du candidat

Il est dans les usages professionnels de consacrer un entretien informatif à titre gracieux aux candidats. Le consultant accompagnateur s'assure que le projet VAE est bien adapté au besoin du candidat et qu'il relève bien d'un choix éclairé. Il pourra le cas échéant lui proposer un projet alternatif.

Il appartiendra au consultant accompagnateur de communiquer au candidat toutes les informations utiles à l'avancement de son projet (pré-requis, préparation du livret 1, prise en charge OPCO et autres modalités de prise en charge, identification de l'organisme certificateur).

Il se rendra disponible pour des conseils complémentaires jusqu'à ce que le candidat valide en autonomie le livret 1.

Contenu pédagogique



Connecting Emotional Intelligence

02/23

Certaines conventions OPCO inclut le livret 1 dans la prestation d'accompagnement à la VAE. Si le candidat dispose d'une telle convention, le consultant accompagnateur s'engage à lui proposer un accompagnement spécifique et à entreprendre toute action nécessaire à la validation de son livret 1.

• Phase préparatoire à la rédaction du livret 1:

- Analyser le parcours professionnel du candidat,
- Identifier et inventorier les compétences et savoir-faire,
- Aviser le candidat des documents utiles à son projet (fiches de poste, contrats de travail et avenants, comptes-rendus des évaluations annuelles, etc.).

• Identification du diplôme le plus adapté :

- Rechercher le diplôme dont le référentiel est le plus proche du profil professionnel du candidat (bases documentaires du RNCP),
- Valider le choix avec le candidat.

• Rédaction du livret 1 :

Analyser le travail rédactionnel du candidat et rechercher des axes d'amélioration,
Valoriser les adéquations entre le profil professionnel du candidat et le diplôme visé,
Valider les éléments de preuve présentés par le candidat.

• Transmission du livret 1 :

Constituer le livret 1 (documents + annexes),
Prendre en charge la transmission du livret 1 à l'organisme certificateur.

• Réception et analyse de l'avis de l'organisme certificateur :

Acter l'avis de recevabilité et planifier l'accompagnement au livret 2,
Analyser l'avis du certificateur si le livret 1 n'est pas validé ou si le diplôme préconisé n'est pas conforme aux attentes,



Connecting Emotional Intelligence

02/23

Réfléchir à l'opportunité de contester la décision. Conseiller le candidat sur la marche à suivre.

Moyens mis en œuvre

2 heures d'accompagnement individuel avec le consultant accompagnateur (davantage si la situation l'exige), en face à face ou à distance.

Outils pédagogiques : référentiels diplômes ; supports pédagogiques (fiches métiers)

Programme Livret 2

1. Programme de la prestation :

Le déroulé classique de la prestation se présente comme suit :

- Des entretiens individuels en face à face pour l'accompagnement du candidat à la rédaction du livret 2, soit 21 heures.
- Une préparation à l'épreuve orale, soit 3 heures.

L'accompagnement suit la chronologie suivante :

1.1 Phase de préparation à la rédaction du livret 2

Analyser le parcours professionnel du candidat et rechercher des concordances avec les missions visées au référentiel du diplôme ; identifier et inventorier les compétences et savoir-faire pertinents ; aider au choix des activités à présenter dans le livret 2 au regard du profil professionnel du candidat ; expliciter les différentes rubriques du livret 2 et clarifier le travail à fournir ; dispenser des conseils méthodologiques.

1.2 Elaboration du livret 2

Analyser le travail rédactionnel du candidat ; rechercher des axes d'amélioration ; questionner le candidat à des fins de clarification ; accompagner le candidat dans sa réflexion pour l'amener à produire des éléments probants ; sensibiliser le candidat à une démarche qualitative (précision dans la présentation des réalisations, production d'éléments chiffrés, etc.) ; planifier le travail du candidat pour les séances suivantes ; bonifier l'écrit et l'adapter aux attentes du jury ; réaliser un travail de relecture ; débusquer les oublis et approximations et effectuer les correctifs nécessaires.



Connecting Emotional Intelligence

02/23

1.3 Préparation à l'oral de la VAE

Expliquer le déroulement de la soutenance ; aborder les questions habituellement posées par le jury ; conduire des entretiens de simulation ; travailler sur les points faibles identifiés ; préparer le candidat à développer un argumentaire convaincant.

1.4 En cas de validation partielle

Analyser la décision du jury ; évaluer les options possibles et arrêter une stratégie pour mener à terme la VAE ; conseiller le candidat.

2. Aménagements et adaptabilité

Selon les besoins et/ou le profil des candidats, des aménagements au déroulé décrit ci-dessus seront appliqués :

2.1 Recours à des séances collectives sur demande de l'entreprise pour un diplôme commun aux salariés concernés par la VAE.

Dans ce cas, le formateur s'engage à animer des séances sur des thématiques qui intéressent l'ensemble du groupe.

Il peut également prévoir une séance collective qui sera consacrée au partage des pratiques utiles à la préparation du livret 2. Des solutions aux points de blocage seront recherchées.

Des séances de travail collectif, en l'absence du formateur, sont aussi à envisager. Elles auront vocation à entretenir la motivation des participants et à encourager l'entraide.

2.2 La ventilation des heures d'accompagnement pourra être modulée en fonction des besoins exprimés par le candidat.

Par exemple, le salarié peu à l'aise à l'oral et redoutant l'entretien avec le jury bénéficiera à sa demande d'un appui plus soutenu à la préparation de cette épreuve (avec davantage de séances).

2.3 Il sera tenu compte de la disponibilité des candidats.

Le formateur pourra intervenir au moyen des outils suivants: téléphone, courriels, visioconférence.

2.4 Le programme de la prestation peut être modifié.



Connecting Emotional Intelligence

02/23

La prestation prévoit des séances dédiées à des thématiques spécifiques selon une chronologie précise (voir programme ci-dessus). Le formateur sera en mesure d'identifier des difficultés et/ou des facilités chez le candidat en fonction des thématiques abordées. Il pourra, en accord avec le stagiaire, adapter son accompagnement en conséquence.

2.5 Le statut du candidat (salarié ou demandeur d'emploi) sera pris en compte.

Les conventions d'accompagnement diffèrent selon que la prise en charge incombe aux OPCA ou à Pôle Emploi (la durée de la prestation, le suivi du candidat,...varient.). Le déroulé de la prestation sera adapté par le formateur.

2.6 Le niveau du diplôme visé est déterminant.

La complexité du référentiel est susceptible d'avoir un impact sur la nature du travail à fournir. Le formateur adaptera son accompagnement en conséquence.

2.7 Pour certains métiers, des mises en situations professionnelles peuvent être organisées par le jury.

Le formateur prépare le candidat à cette épreuve. Il l'informe des conditions de réalisation et des attentes du jury.

Les besoins spécifiques du candidat sont donc à prendre en compte. Le formateur s'attachera à faire évoluer les modalités de sa prestation pour y répondre au mieux.

3. Charte interne

3.1 Confidentialité et neutralité

Le formateur s'engage à accueillir le candidat en toute neutralité et confidentialité. Il respectera notamment le souhait éventuel du candidat de réaliser une VAE à l'insu de son employeur, comme il en a le droit. Dans ce cas, un calendrier spécifique avec des séances programmées en dehors des heures de travail du candidat sera mis en place.

Aucune information relative à la VAE ne sera communiquée à un tiers. Seul le candidat pourra en prendre l'initiative.

3.2 Un accompagnement personnalisé

Le formateur analyse la demande du candidat. Il définit un objectif adapté à son besoin et s'engage à lui remettre un plan d'action sous 72 heures.

Les conditions pratiques qui s'appliquent à la prestation VAE sont individualisées. Le formateur et le candidat s'accorderont sur les modalités de la VAE en tenant compte des contraintes pesant sur ce dernier (lieu, date de début, date de fin, calendrier des séances)